ECOLE MATERNELLE
8, rue du vivier
45170 CHILLEURS-AUX-BOIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE
du vendredi 16 février 2018

Personnes présentes :

Enseignantes :

- Véronique LEGRAND (présidente du conseil d'école, directrice, enseignante PS/MS)
- Joseline DECROIX (enseignante MS/GS)
- Aurélie MICHAUD (enseignante MS/GS)

MAIRIE / CCBG :

- Evelyne DENIAU (adjointe, commission aux affaires scolaires)
- Bernard TARRON (adjoint, commission aux travaux)

Représentants de parents d'élèves :

- Elodie HERVE
- Adeline GOGNIES
- Cécile SAVOYE
- Lorène LAURENDEAU
- Sébastien DELION

DDEN : Mme DUVEAU-BARRAULT Muguette

Personnes excusées :

- Mme DEPARDIEU, IEN de la circonscription de Fleury-les-Aubrais
- M. Gérard LEGRAND, Maire de Chilleurs-aux-Bois
- M. Patrick GUERINET, Vice-président CCDP
- Cathy BARBIER (conseillère municipale, commission des affaires scolaires)
- Anthony BIGOT, représentant de parents d'élève

1. Approbation du procès verbal du premier conseil d'école de l'année 2017-2018

Le PV du conseil d'école du 20 octobre 2017 est approuvé.

2. Organisation du temps scolaire à la rentrée 2018.

A la prochaine rentrée, suite à la première concertation du 18 décembre 2017 et du comité de pilotage du 16 janvier 2018, Madame DENIAU informe les membres du conseil d'école de la nouvelle organisation du temps scolaire, décision prise après concertation des différents partenaires de l'école :
Semaine de quatre jours.
Matin : 8h30 – 11 h55
Après-midi : 13h25 – 16 h00
(Avec un temps d'accueil de 10 minutes avant).
Suppression des TAP

Madame LEGRAND regrette l'absence des représentants de parents d'élèves de l'école maternelle lors des deux réunions de pilotage. Les invitations n'auraient pas été reçues pour la première réunion, seuls les représentants de parents titulaires auraient reçu la deuxième invitation envoyée par la mairie.

Mme DUVEAU-BARRAULT (DDEN) déplore également de ne pas avoir été invitée, elle aurait souhaité faire part de sa position pour les 5 matinées consécutives d'école.

3. Bilan des projets pédagogiques des périodes 2 et 3

a) Parcours culturel et artistique des élèves

Cinématernelles : Tous les enfants de l'école ont fréquenté le cinéma et assisté au film d'animation « Monsieur Bout de Bois » le 30 novembre 2017.

Classe 3 (Madame LEGRAND) : les enfants sont allés au théâtre de la Tête Noire à Saran le mercredi 14 février. Ils ont assisté au spectacle contemporain pictural et sonore intitulé « Le vol des hirondelles », les enfants étaient attentifs, et ont participé à deux ateliers : peinture et collage animés par le musée des Beaux-Arts. Madame LEGRAND précise que la symbolique du spectacle n'a pas été perçue par les enfants mais rappelle que c'est aussi la découverte de ce lieu culturel qui était l'objectif de cette sortie (scène, décor, comédienne). Le théâtre de la Tête Noire est un petit théâtre intimiste qui a permis aux enfants de monter sur scène et d'approcher le décor ainsi que la comédienne.
Les ateliers de peinture et collage seront repris lors d'une prochaine séance au Musée des Beaux-Arts le mercredi 21 février.

Intervention de l'école de musique municipale de Neuville-aux-Bois :
Madame LEGRAND remercie Madame GOGNIES pour la présentation d'instruments à vent : piccolo, flûte traversière, flûte alto, cor, tuba, corps d'harmonie, trombone à coulisse, trompette. Des airs connus ont été joué notamment « Monsieur le vent » chanté par les enfants en chorale d'école. Les enfants ont su identifier les différents morceaux de musique interprétés avec ces instruments.

Marché de Noël du 15/12/2017 : les enfants ont interprété 4 chants. Le marché de Noël avait lieu dans la salle de motricité.

4. Projets et activités pédagogiques des périodes 4 et 5.

a) Parcours culturel et artistique des élèves

Tous les GS assisteront au concert JMF Aqua Rêves le 20 mars 2018 qui a lieu au Centre culturel « La Passerelle » à Fleury-les-Aubrais. Coût par élève : 3,50 €

b) Classe itinérante culturelle

- 17 avril 2018 : tous les enfants de moyenne et grande sections de l'école visiteront le musée de La Marine à Châteauneuf-sur-Loire. Les grands de la classe de Madame MICHAUD participeront à un atelier l'après-midi sur les bords de Loire autour du Land Art. Coût : 4 € par enfant.
  Quant aux enfants de moyenne section encadrés par Mme DECROIX, ils participeront à un atelier « les sens en éveil ». Coût par élève : 4 € par élève.

- 22 mai 2018 avec les Passeurs de Loire. Les enfants de grande section embarqueront sur une gabarre à partir de l'embarcadère à Sigloy (lieu-dit La Tuilerie) : Coût : 240 €

- 17 mai : dans le cadre de Cinématernelles, tous les MS de l'école iront au cinéma « le Mail » à Pithiviers. Coût : 2,50 € par élève. Madame DECROIX accompagnera le groupe. Elle annonce également que des ateliers en classe suivront.

c) Piscine (à partir de mai)

Tous les enfants de GS iront à la piscine en mai 2018. Le coût de cette activité est entièrement pris en charge par la municipalité. Madame LEGRAND remercie les parents qui passent l'agrément pour accompagner les enfants à chaque séance. Mme GOGNIES explique ce qu'il faut savoir faire pour passer les agréments : agrément grande profondeur : plonger, chercher un objet lesté, agrément petite profondeur : encadrer un petit groupe d'enfants.

d) Parcours du citoyen

Toute l'école est inscrite au parcours du citoyen. L'équipe pédagogique a décidé de mettre en œuvre une promenade artistique (avec réalisation d'une grande fresque sous le préau et quelques panneaux exposés dans le jardin de l'école) en faisant participer familles, mairie, enfants. Afin de mettre en place ce projet, nous aurons l'intervention d'une artiste peintre, Caroline DELBAERE, à partir du lundi 12 mars. L'estimation du coût de ce projet s'élève à 2 300 €.
Par ailleurs, la maire donne l'autorisation de peindre à l'extérieur du de la cour, devant le portail de la rue du Vivier.
M. TARRON et Mme DENIAU vont se rapprocher de la communauté de communes pour demander l'autorisation de peindre le mur entre le portail et le préau.

e) Blog de l'école maternelle

A compter du lundi 12 mars, le blog sera opérationnel. Vous y trouverez les événements marquants de la vie de l'école par classe ainsi que des informations de la direction de l'école. Il remplacera la clé USB.

Mme LEGRAND présente le document à l'ensemble du conseil d'école. La demande d'autorisation d'utilisation de photographies et de travaux d'élèves réalisés dans le cadre d'un blog d'école sera diffusée aux familles avant les vacances de février.

f) Fête de l'école : 29 juin 2018

5. Bilan de la coopérative scolaire .

La coopérative scolaire présente un solde créditeur de 5 136,73 € au 16 février 2018.
Vente de Photographies : 796 €
Marché de Noël du 15/12/2017 : 422,64 €
Coût du Théâtre de la Tête Noire : 130 €] pour la classe de Madame LEGRAND
Coût du Musée des Beaux-Arts : 55 €]

Prise en charge de la coopérative des projets : 843 € pour les entrées – 800 € pour le transport

6. Budget 2018.

Madame DENIAU annonce que le budget de fonctionnement reste identique à celui des années précédentes : 54 € par élève. Madame LEGRAND souligne que le budget par élève n'a pas augmenté depuis 5 ans. Elle fait remarquer que les fournitures scolaires ont augmenté au cours de ces cinq dernières années.
La mairie attribue une subvention à la coopérative scolaire de 15 € par élève.
Subvention projet artistique : 1 500 €. La mairie paiera directement la facture d'intervention de l'artiste Caroline DELBAERE.

7. Sécurité.

L'exercice incendie a été effectué le 8 février 2018. Nous avons constaté que la serrure du portail était gelée.
Mme Legrand demande l'installation de panneaux de point de rassemblement.

Un exercice PPMS Intrusion malveillante « apprendre à s'échapper » est programmé au retour des vacances le mercredi 14 mars 2018.

8. Travaux et aménagement et entretien des locaux.

Madame LEGRAND a adressé une liste par mail le 9 février à Madame GIBERT.
Les ramettes de papier A4 sont à transférer dans le bureau de direction et la salle demande à être libérée et protégée pour notre projet artistique.
Suite à la réunion avec la CCDP, Monsieur TARRON annonce la rénovation des classes 1,2, 3 et de la tisanerie de l'école maternelle, le changement des fenêtres du bureau de direction et la rénovation du crépi extérieur (côté rue du Vivier). Ces actions seront réalisées au cours de l'été 2018.

Mme DECROIX signale que le film miroir placé sur les vitres à l'intérieur des classes permet aux rayons solaires de chauffer le double vitrage transformant ainsi les surfaces vitrées en autant de surfaces chauffantes (observations en septembre/octobre).

Mme LEGRAND demande que le sable du bac à sable soit changé plus souvent et que le bac soit protégé des déjections animales.

9. Questions diverses

Aucune question n'a été posée.

Prochain conseil d'école maternelle :
Vendredi 15 juin 2018

La séance est levée à 19H 55.

Véronique LEGRAND,
Présidente

Joseline DECROIX,
Secrétaire de séance